



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/2006/12/Add.1
7 juin 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Première session
Genève, 21-23 juin 2006
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2008-2009:
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS***

Note du Bureau du CEFACT-ONU

Additif

Programme de travail du CEFACT-ONU

Le présent document contient le programme de travail du CEFACT-ONU pour 2007-2008 tel qu'il a été approuvé lors de la douzième session plénière du CEFACT-ONU tenue du 22 au 24 mai 2006. Le programme de travail s'appuie sur la stratégie intégrée du CEFACT-ONU (ECE/TRADE/CEFACT/2006/5) approuvée à la douzième session. Le «tableau de bord» des projets du CEFACT-ONU (ECE/TRADE/CEFACT/2006/9/Add.1), qui se rapporte au programme de travail, est tenu à jour par le Groupe de gestion du Forum (FMG) du CEFACT-ONU, en tant qu'outil permettant de faciliter la coordination des projets, d'élargir la collaboration avec des organisations extérieures et d'inciter les parties prenantes auxquelles s'adressent les spécifications à les examiner et à faire des observations.

* Document soumis à la date indiquée ci-dessus après approbation du programme de travail à la session plénière du CEFACT-ONU de mai 2006.

INTRODUCTION

1. Le CEFACT-ONU élabore et actualise des recommandations, des normes et des spécifications techniques pour l'activité commerciale et l'activité des entreprises. Ce faisant, il:

- Applique une *approche globale de la transaction* en s'attachant à éliminer les obstacles;
- Simplifie les formalités et les documents, qu'il s'agisse du passage des frontières ou d'autres procédures officielles et commerciales;
- Intègre les connaissances des entreprises dans des modèles de processus et d'information;
- Configure ces modèles en fonction des nouvelles technologies de l'information au fur et à mesure de leur apparition.

2. Le programme de travail s'inscrit dans le cadre de la stratégie intégrée du CEFACT-ONU. Il privilégie trois grands domaines d'activité:

- I. Faciliter les transactions commerciales nationales et internationales et contribuer à éliminer les obstacles;
- II. Participer à un dialogue ouvert;
- III. Renforcer l'aptitude des organisations professionnelles commerciales et administratives à échanger efficacement des biens et les services correspondants.

3. Les recommandations, normes et spécifications techniques du CEFACT-ONU sont mises au point dans le cadre d'un processus d'élaboration ouvert. Ce processus vise à inciter toutes les parties intéressées à participer à la création et au suivi des normes. Le CEFACT-ONU a pour objectif de produire des normes et des recommandations à jour, techniquement irréprochables, applicables dans tous les environnements et convenant à la fois aux participants du monde industriel et aux groupes d'utilisateurs finals.

4. Il est entendu que le programme de travail¹ englobe toutes les tâches dévolues aux groupes permanents conformément à leurs mandats, telles qu'elles apparaissent dans l'annexe. La description détaillée des résultats attendus ne reprend pas forcément ces tâches, mais appelle l'attention sur des activités nouvelles ou importantes.

¹ Pour mener à bien sa mission, la Plénière a mis en place une structure organisationnelle composée de cinq groupes se réunissant chaque semestre dans le cadre d'un forum du CEFACT-ONU: Groupe des procédures commerciales internationales (TBG); Groupe des technologies appliquées (ATG); Groupe de la gestion du contenu de l'information (ICG); Groupe juridique (LG); Groupe des techniques et méthodologies (TMG).

5. Les grands domaines d'activité du CEFAC-ONU correspondent aux sections ci-après du projet de programme de travail pour 2008-2009: Description des activités (document ECE/TRADE/C/2006/12) du Comité du commerce:

- Premier grand domaine d'activité: Section 1 – Mise au point, tenue à jour et application des normes de la CEE;
- Deuxième grand domaine d'activité: Section 2 – Cadre directif; et
- Troisième grand domaine d'activité: Section 3 – Renforcement des capacités.

PREMIER GRAND DOMAINE D'ACTIVITÉ: FACILITER LES TRANSACTIONS COMMERCIALES NATIONALES ET INTERNATIONALES ET CONTRIBUER À ÉLIMINER LES OBSTACLES

6. Le CEFAC-ONU élabore des recommandations, des normes et des spécifications techniques pour analyser et intégrer des processus, des procédures et des transactions, y compris l'utilisation adéquate des technologies de l'information.

Activité 1.1: Analyser et comprendre, pour chaque domaine commercial, les aspects essentiels des processus, procédures et transactions au niveau international

Exposé succinct: Pour chaque secteur faisant l'objet de processus commerciaux, saisir et documenter les prescriptions applicables à la facilitation du commerce sous une forme qui permette de les analyser, de les généraliser, de les mettre à jour, de les communiquer et de les transmettre.

Résultats concrets attendus:

- Nouveaux projets de recommandation du CEFAC-ONU, directives d'application et autres instruments de facilitation du commerce, y compris les meilleures pratiques et les directives correspondantes;
- Définitions des domaines privé et public;
- Définitions des procédés communs aux secteurs privé et public (y compris les modèles de référence);
- Définitions des éléments de base;
- Projets des secteurs privé et public communs à plusieurs domaines;
- Normes pour les documents commerciaux électroniques (UNeDocs);
- Guide pour la mise en œuvre de la facilitation du commerce et Guide d'analyse comparative des procédures de la facilitation du commerce;
- Validation des spécifications techniques;

- Documentation des prescriptions des secteurs privé et public appelant des modifications des solutions touchant la syntaxe;
- Analyse et suivi des processus et des problèmes juridiques et recherche dans ce domaine;
- Élaboration, publication et promotion de lignes directrices pour une amélioration des pratiques juridiques;
- Mise à jour des recommandations du CEFAC-ONU.

Groupes responsables: TBG, LG

Descriptif détaillé:

- ECE/TRADE/CEFACT/2006/9/Add.1. Révision de la première version du tableau de bord des projets du CEFAC-ONU pour le programme de travail 2005-2006.

Destinataires: Gouvernements, secteurs et organisations du commerce international

Activité 1.2: Mettre en évidence les besoins et les priorités en matière de facilitation du commerce

Exposé succinct: Pour chaque secteur faisant l'objet de processus commerciaux, mettre en évidence les besoins et les priorités des gouvernements et des entreprises en matière de facilitation du commerce et élaborer ensuite les instruments qui conviennent à cet égard. Ces besoins seront évalués périodiquement au moyen de contacts avec les gouvernements et les organisations commerciales.

Résultats concrets attendus:

- Harmonisation des prescriptions des secteurs privé et public (harmonisation des modèles de processus communs à plusieurs domaines et des éléments de base, par exemple);
- Mise en évidence des obstacles à une plus grande efficacité des processus et des procédures juridiques;
- Propositions pratiques pour l'élimination de ces obstacles.

Groupes responsables: TBG, LG

Descriptif détaillé:

- ECE/TRADE/CEFACT/2006/9/Add.1. Révision de la première version du tableau de bord des projets du CEFAC-ONU pour le programme de travail 2005-2006;
- Le CEFAC-ONU préparera un programme de travail pour traiter les problèmes et définir les meilleures pratiques et les normes applicables aux aspects juridiques

de la facilitation du commerce à l'échelle mondiale. Il mènera ces activités en association avec d'autres organismes internationaux compétents, dont la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI);

- Le CEFACT-ONU collaborera avec des partenaires stratégiques clefs (Banque mondiale, Organisation mondiale des douanes (OMD), Chambre de commerce internationale (CCI), commissions régionales de l'ONU, etc.) en vue d'aider certains États membres à déterminer s'ils ont besoin de mettre en place un guichet unique, ainsi que la façon de s'y prendre;
- Sur la base des résultats de la douzième Plénière, le Bureau définira les priorités du CEFACT-ONU concernant l'élaboration de documents directifs sur les questions de facilitation du commerce;
- Élaborer et publier le Guide du CEFACT-ONU pour la mise en œuvre de la facilitation du commerce, qui aidera les pays en développement et les pays en transition à envisager cette question en fonction de leurs propres besoins de développement, de leurs priorités, de leurs ressources et des obligations à assumer au niveau international.

Destinataires: Gouvernements, secteurs et organisations du commerce international

Activité 1.3: Suivre l'évolution des technologies et des méthodes

Descriptif: Étudier et évaluer les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les techniques connexes et élaborer des normes et des méthodes pour aider le CEFACT-ONU à s'acquitter de sa mission.

Résultats concrets attendus:

- Spécification relative à la méthode de modélisation du CEFACT-ONU (UMM);
- Guide de l'utilisateur de la méthode unifiée de modélisation (UMM);
- Présentation de la méthode de modélisation;
- Spécification relative aux schémas de collaboration commerciale et aux engagements soumis à un contrôle;
- Spécification relative au protocole de collaboration commerciale;
- Spécification relative à la bibliothèque pour les entités commerciales;
- Spécification relative au schéma d'échange des modèles d'information sur les processus commerciaux;
- Spécification relative au schéma des processus commerciaux;
- Spécification relative au catalogue des processus commerciaux communs;

- Spécification technique relative aux éléments de base;
- Description des compléments des éléments de base;
- Spécification relative aux modèles d'information commerciale de référence;
- Spécification relative à l'architecture des transactions électroniques;
- Propositions, y compris des projets de recommandation, à soumettre à la Plénière du CEFACT-ONU pour examen et approbation.

Groupe responsable: TMG

Descriptif détaillé:

- ECE/TRADE/CEFACT/2006/9/Add.1. Révision de la première version du tableau de bord des projets du CEFACT-ONU pour le programme de travail 2005-2006;
- Services Web: Les services Web représentent un concept récent pour la technologie de l'infrastructure des transactions électroniques de la prochaine génération, qui offre un ensemble de spécifications et de services via l'Internet. Le CEFACT-ONU développera l'architecture des transactions électroniques et son programme de travail pour mettre en place des capacités et le contenu «entreprises» des services Web.

Destinataires: Gouvernements, secteurs et organisations du commerce international

Activité 1.4: Réduire l'écart qui existe entre les documents commerciaux sur support papier et ceux sur support électronique

Exposé succinct: Créer et mettre à jour des structures de documents commerciaux et administratifs en faisant appel à une conception, à une technologie ou à une norme spécifique permettant d'assembler et de produire des solutions syntaxiques.

Résultats concrets attendus:

- Évaluation technique et mise à jour des solutions syntaxiques spécifiques de données figurant dans les publications existantes;
- Série de solutions syntaxiques cohérentes, compatibles et normalisées correspondant aux modèles de référence du domaine et destinées à être publiées, à savoir:
 - Les messages EDIFACT/ONU et leurs répertoires d'appui;
 - Les schémas XML;
 - Les documents commerciaux électroniques (UNeDocs) de l'ONU;
- Procédures de mise à jour des solutions syntaxiques;
- Mécanismes garantissant la qualité des solutions syntaxiques;

- Spécifications techniques précisant en détail les règles, directives et listes de vérification applicables en matière de conception et de production, à utiliser pour élaborer et mettre à jour les diverses solutions syntaxiques, y compris les profils UML spécifiques;
- Propositions, y compris des projets de recommandation, à soumettre à la Plénière du CEFACT-ONU pour examen et adoption.

Groupe responsable: ATG

Descriptif détaillé:

- ECE/TRADE/CEFACT/2006/9/Add.1. Révision de la première version du tableau de bord des projets du CEFACT-ONU pour le programme de travail 2005-2006.

Destinataires: Gouvernements, secteurs et organisations du commerce international, secteur privé

Activité 1.5: Garantir la qualité technique des recommandations, des normes et des spécifications techniques

Exposé succinct: Garantir la meilleure qualité technique des normes et des recommandations du CEFACT-ONU.

Résultats concrets attendus:

- Une série de bibliothèques de référence cohérentes, compatibles et normalisées comprenant les prescriptions commerciales, les objets d'information et les listes de codes, correspondant aux modèles de référence du domaine et servant de base pour l'élaboration des normes de mise en œuvre;
- La validation de la conformité des spécifications techniques avec les critères de publication correspondants avant diffusion et de la conformité des objets et des éléments de syntaxe approuvés porteurs d'informations spécifiques et de leurs règles syntaxiques;
- Des processus et procédures applicables à la gestion des bibliothèques;
- Des mécanismes garantissant la qualité du contenu des bibliothèques;
- Des propositions, y compris des projets de recommandation, à soumettre à la Plénière du CEFACT-ONU pour examen et approbation;
- La mise à jour des recommandations du CEFACT-ONU.

Groupe responsable: ICG

Descriptif détaillé:

- ECE/TRADE/CEFACT/2006/9/Add.1. Révision de la première version du tableau de bord des projets du CEFACT-ONU pour le programme de travail 2005-2006;
- Mise à jour régulière et révision périodique de diverses recommandations relatives aux codes;
- Deux fois par an, mise à jour et publication de la Recommandation CEE-ONU n° 25 relative à l'utilisation de la norme des Nations Unies concernant l'échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT/ONU), ensemble de normes, de répertoires et de directives convenus à l'échelon international pour l'échange de données informatisé (EDI).

Destinataires: Gouvernements, secteurs et organisations du commerce international, secteur privé, consommateurs

DEUXIÈME GRAND DOMAINE D'ACTIVITÉ: PARTICIPER À UN DIALOGUE OUVERT

7. Améliorer à l'échelle mondiale la coordination et la coopération entre les organisations nationales et internationales, garantir l'élaboration de recommandations et de normes cohérentes et veiller à ce que les instruments du CEFACT-ONU soient pleinement pris en compte par les responsables de l'élaboration des politiques commerciales et utilisés.

Activité 2.1: Facilitation du commerce dans le cadre de l'OMC

Exposé succinct: Veiller à ce que les instruments du Centre soient dûment pris en compte dans les négociations de l'OMC relatives à la facilitation du commerce et pleinement mis à profit dans les textes qui en résulteront.

Groupes responsables: Bureau, TBG

Descriptif détaillé:

- Le Bureau veillera à ce que les instruments du CEFACT-ONU soient dûment pris en compte dans les négociations de l'OMC relatives à la facilitation du commerce et soient pleinement mis à profit.

Destinataires: Gouvernements, secteurs et organisations du commerce international

Activité 2.2: Facilitation du commerce et transactions transfrontières

Exposé succinct: Encourager l'élaboration de normes en matière d'information et de documents pour faire en sorte que l'information sur les marchandises expédiées soit communiquée à l'avance. Les besoins et les prescriptions des milieux professionnels et des gouvernements en matière de normes de gestion de la sécurité de la chaîne logistique pourraient également être étudiés.

Tous les travaux qui en découleront s'appuieront sur les prescriptions et la demande en matière commerciale et seront coordonnés avec ceux de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et d'autres organisations compétentes.

Groupes responsables: Bureau, TBG

Descriptif détaillé:

- Le Bureau appliquera les conclusions du colloque du CEFACT-ONU sur les normes et l'interopérabilité en matière de guichet unique (ECE/TRADE/CEFACT/2006/15);
- Le CEFACT-ONU collaborera avec l'OMD pour harmoniser le modèle de données de l'OMD et le modèle de données UNeDocs et les regrouper en un modèle transfrontière de données de référence tenant compte des prescriptions applicables à l'échange de données tout au long de la chaîne logistique internationale.

Destinataires: Gouvernements, secteurs et organisations du commerce international

Activité 2.3: Collaborer étroitement avec le Comité du commerce de la CEE et avec d'autres entités de la CEE et de l'ONU

Exposé succinct: Déterminer les domaines et les travaux relevant du Comité du commerce de la CEE qui pourraient contribuer à la facilitation du commerce, tels que la convergence des réglementations et l'analyse des accords commerciaux régionaux et des obstacles techniques au commerce. Étudier également les travaux consacrés aux normes agricoles, domaine dans lequel il existe des compétences particulières relatives aux prescriptions en matière d'inspection. Il faudrait aussi étoffer les liens avec le Comité des transports intérieurs de la CEE, responsable de la Convention TIR applicable au transit international des marchandises, ainsi que de la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières, qui se prêtent l'une et l'autre à une facilitation du commerce. En outre, une excellente coopération devra être mise en place avec d'autres commissions régionales de l'ONU et avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour promouvoir les activités du CEFACT-ONU et organiser les capacités et l'assistance technique dans les pays où elles interviennent.

Groupe responsable: Bureau

Descriptif détaillé:

- Le Bureau, en collaboration avec les organismes nationaux de promotion de la facilitation du commerce et d'autres organisations comme la Banque mondiale et la CNUCED, aidera certains États membres à mettre en œuvre des activités d'analyse comparative sur la base du Guide et de la recommandation sur la recherche des meilleures pratiques en matière de facilitation du commerce;
- Le commerce et le développement durable constituent un élément important du plan d'action stratégique de la CEE concernant le développement du commerce. Les travaux du CEFACT-ONU relatifs à la facilitation du commerce contribuent au développement économique et social durable en encourageant une utilisation plus efficace des ressources pour un volume donné d'activité commerciale, principalement dans les domaines du transport et de l'utilisation du papier. Ils favorisent également une participation durable des petites et moyennes entreprises (PME) au commerce en réduisant les obstacles administratifs et les coûts. Par conséquent, ils contribuent à la réalisation des objectifs du Sommet mondial

pour le développement durable consistant à renforcer les capacités des pays en développement de tirer parti des possibilités offertes par la libéralisation du commerce et à réduire le fossé numérique;

- Le Bureau coopérera avec le Groupe spécial d'experts du Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (WP.30) de la CEE à l'informatisation du régime TIR.

Destinataires: Gouvernements et organisations internationales

Activité 2.3: Assurer la liaison avec d'autres organismes

Exposé succinct: Pour favoriser cette activité, coopérer avec les organisations nationales et internationales intervenant dans le domaine de la facilitation du commerce, les organismes de normalisation et les groupements de pays régionaux et sous-régionaux.

Groupe responsable: Bureau

Descriptif détaillé:

- Coordination avec OASIS au titre du Mémoire d'accord signé entre la CEE et cette organisation²;
- Coordination avec la Commission électrotechnique internationale (CEI), l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans le cadre du Mémoire d'accord entre la CEE, la CEI, l'ISO et l'UIT relatif à la normalisation dans le domaine des transactions électroniques²;
- Coordination avec la Chambre de commerce internationale, l'Organisation mondiale des douanes, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Banque mondiale dans le cadre du Partenariat mondial pour la facilitation des transports et du commerce³.

Destinataires: Organisations internationales et organismes de normalisation

TROISIÈME GRAND DOMAINE D'ACTIVITÉ: RENFORCER L'APTITUDE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES À ÉCHANGER EFFICACEMENT DES BIENS ET LES SERVICES CORRESPONDANTS

8. Promouvoir l'utilisation des produits et des services du CEFACT-ONU par le biais notamment des pouvoirs publics, des professionnels et des associations de service à l'intention des pays développés, des pays en développement et des pays en transition.

² http://www.unece.org/cefact/cf_mou_index.htm.

³ <http://www.gfptt.org/>.

Activité 3.1: Renforcement des capacités

Exposé succinct: Établir des contacts avec les pays en transition, les pays en développement et les pays les moins avancés pour les sensibiliser à ce que sont la facilitation du commerce et les transactions électroniques, les informer à ce sujet et répondre à leurs besoins.

Résultats concrets attendus:

- Séminaires du Forum, exposés et autres moyens de faire connaître les produits et les services du CEFAC-ONU et de contribuer à leur utilisation.

Groupes responsables: Tous

Descriptif détaillé:

- Par l'intermédiaire du Bureau du Conseiller régional pour la facilitation du commerce, la Division du développement du commerce et du bois donne des conseils aux États membres de la CEE au sujet des questions relatives au commerce, à la facilitation du commerce et aux transactions électroniques, est étroitement associée et apporte un soutien actif aux actions entreprises dans le cadre de la SECI, du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, du TTFSE, du SPECA, ainsi que d'autres organisations, institutions ou initiatives;
- Le Bureau, par l'intermédiaire du Conseiller régional, va entreprendre une étude d'évaluation des organismes de facilitation du commerce (organismes PRO) déjà en place dans les pays en transition en vue de déterminer quels sont à l'heure actuelle leur situation sur le plan opérationnel, leur niveau d'activité, leurs ressources et leurs modalités de financement. Cette étude aura surtout pour objet de faire ressortir les enseignements tirés des opérations en cours et de déterminer les besoins futurs en matière de renforcement des capacités. Sur la base des résultats obtenus, des activités de suivi seront entreprises en vue de contribuer à renforcer les capacités, en commençant par l'organisation d'un atelier à l'intention des organismes nationaux de facilitation du commerce qui se tiendra en 2008;
- Le Bureau, en collaboration avec les groupes de travail compétents du Groupe des procédures commerciales internationales du CEFAC-ONU, organisera des ateliers de renforcement des capacités pour promouvoir le Guide du CEFAC-ONU pour la mise en œuvre de la facilitation du commerce et en encourager l'application. Un atelier se tiendra dans chacune des régions ci-après: Asie et Pacifique, Amérique latine, Europe centrale et orientale, Moyen-Orient. Deux ateliers seront organisés en Afrique, l'un en Afrique de l'Ouest et l'autre en Afrique du Sud-Est;
- Projet financé au titre de la quatrième tranche du Compte de l'ONU pour le développement, visant à faire du commerce interrégional le moteur de la croissance: Le Bureau et le secrétariat achèveront en 2007 le projet de renforcement des capacités destiné à améliorer la mise en œuvre de la facilitation du commerce dans les États Membres de l'ONU. Les cinq commissions régionales y participent (la CEPALC étant le chef de file). Grâce à une série de 15 ateliers régionaux et de 2 ateliers interrégionaux de renforcement des capacités, ce projet contribuera:

- À améliorer la compréhension et la connaissance des moyens de faciliter le commerce et du rôle des TIC par les pouvoirs publics et les entreprises;
- À développer l'utilisation des TIC par les PME dans le domaine de la facilitation du commerce; et
- À renforcer les capacités nationales dans les négociations relatives à la facilitation du commerce;

En outre, le projet permettra d'élaborer un instrument pour l'alignement des documents commerciaux à l'aide de la formule-cadre des Nations Unies et de créer un registre des documents commerciaux nationaux alignés.

Destinataires: Gouvernements, secteurs et organisations du commerce international, secteur privé, consommateurs

Activité 3.2: Promotion

Exposé succinct: Élaborer du matériel promotionnel et gérer le site Web du CEFACT-ONU.

Résultats concrets attendus:

- Brochures promotionnelles;
- Registre du CEFACT-ONU;
- Site Web du CEFACT-ONU.

Groupes responsables: Tous

Descriptif détaillé:

- Grâce au projet commun de la CEE et de la République tchèque intitulé «Soutien aux mesures de facilitation du commerce et mise en œuvre de l'EDIFACT/ONU dans certains pays d'Europe orientale», le secrétariat coopère avec plusieurs pays de la Communauté d'États indépendants pour encourager l'application des instruments du CEFACT-ONU;
- Le Bureau et le secrétariat amélioreront le contenu du site Web du Forum du CEFACT-ONU ainsi que l'accès à ce site;
- Le secrétariat, de concert avec le Bureau et le Groupe de la gestion du contenu de l'information (ICG), établira un plan des ressources financières pour la création du registre du CEFACT-ONU, qui contiendra toute la documentation technique utile.

Destinataires: Gouvernements, secteurs et organisations du commerce international, secteur privé, consommateurs

ANNEXE

ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Pour s'acquitter de sa mission, la Plénière a créé une structure organisationnelle composée de cinq groupes se réunissant deux fois par an dans le cadre du Forum du CEFAC-ONU. Il s'agit des groupes ci-après:

- Groupe des procédures commerciales internationales (TBG);
- Groupe des technologies appliquées (ATG);
- Groupe de la gestion du contenu de l'information (ICG);
- Groupe juridique (LG);
- Groupe des techniques et méthodologies (TMG).

Mandats des groupes

Groupe des procédures commerciales internationales (TBG) (document TRADE/CEFACT/2004/11/Add.4)

Le Groupe des procédures commerciales internationales (TBG), dont les travaux sont axés sur la simplification des procédures du commerce international, l'analyse des procédés des secteurs privé et public et les meilleures pratiques, faisant appel, le cas échéant, à la méthode de modélisation du CEFAC-ONU afin d'étayer la mise au point de solutions pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques. Pour ce faire, il s'acquitte des tâches suivantes:

- Mise en évidence, simplification, harmonisation et alignement des pratiques, procédures et flux d'informations des secteurs public et privé, liés aux opérations commerciales internationales concernant tant les marchandises que les services associés;
- Description de procédures et modèles de référence communs aux secteurs privé et public;
- Harmonisation des procédures des secteurs privé et public entre les différentes branches d'activité;
- Détermination des besoins des secteurs privé et public;
- Information sur les travaux du TBG.

Groupe des technologies appliquées (ATG) (document TRADE/CEFACT/2004/11/Add.1)

Le Groupe des technologies appliquées (ATG) est chargé de créer et de mettre à jour les structures des documents relatifs au commerce, aux entreprises et aux administrations

qui sont fondées sur une technologie ou une norme spécifique. Sa tâche consiste à concevoir, assembler et produire des solutions syntaxiques spécifiques sur la base des prescriptions commerciales ou techniques recensées par les groupes compétents du CEFAC-ONU.

Groupe de la gestion du contenu de l'information (ICG) (document TRADE/CEFACT/2004/11/Add.2)

Le Groupe de la gestion du contenu de l'information (ICG) a pour but d'assurer la diffusion de spécifications techniques de qualité pour les transactions électroniques. Pour ce faire, il s'acquittera des tâches suivantes:

- Gestion des référentiels et des bibliothèques du CEFAC-ONU pour les transactions électroniques et des recommandations relevant de son domaine de compétence, conformément à la liste figurant dans la section 2;
- Conformité technique et enregistrement des spécifications du CEFAC-ONU relatives aux prescriptions commerciales;
- Normalisation et mise à jour des composantes syntaxiques de base neutres sur le plan de l'information qui servent à élaborer les normes de mise en œuvre;
- Conformité technique et enregistrement des objets et des éléments syntaxiques porteurs d'informations spécifiques.

Groupe juridique (LG) (document TRADE/CEFACT/2004/11/Add.3)

Le Groupe juridique (LG) a pour but d'analyser les procédures et les problèmes juridiques actuels relevant de la mission et des objectifs du CEFAC-ONU, de mettre en évidence les obstacles juridiques qui contrarient cette mission et ces objectifs et de proposer des améliorations pratiques en la matière.

Groupe des techniques et méthodologies (TMG) (document TRADE/CEFACT/2004/11/Add.5)

Le Groupe des techniques et méthodologies (TMG) a pour but de mettre à la disposition de tous les groupes du CEFAC-ONU une métabase de spécifications, de recommandations et d'informations sur les procédures commerciales et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le TMG jouera aussi un rôle de recherche en évaluant les nouvelles TIC, ainsi que les techniques et méthodologies pouvant aider le CEFAC-ONU et ses groupes à s'acquitter de leurs mandats et à atteindre les objectifs fixés en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques.
